

Association Croix Glorieuse Vigilance
23 Rue Georges Pézières
66100 PERPIGNAN
tel : 06 68 12 34 76

Perpignan, le 20 novembre 2004

LETTRE OUVERTE A LA CONFERENCE DES EVEQUES

Selon une dépêche de l'AFP du 7 octobre 2004, nous avons pris connaissance de la lettre que les familles de l'AVREF (Association Vie Religieuse et Familles – 33 rue du Pavé des Gardes 92370 CHAVILLE) ont adressée aux Evêques de France. Nous ne pouvons que souscrire au contenu de ce message poignant qui fait suite à de nombreuses démarches et actions dénonçant des dysfonctionnements graves au sein de certaines communautés dites nouvelles, de congrégations religieuses et autres associations de fidèles.

Nous avons également pris note avec **surprise et tristesse** de la réaction de Mgr MADEC et Mgr POULAIN parue dans le journal Ouest-France, à savoir qu'ils se portent « garants de ce que vivent ces communautés et récusent à leur propos toute qualification de secte et de dérives sectaires » ajoutant : « il faut rappeler que ces communautés sont au service de plus de vingt diocèses en France, dans certains cas depuis plus de vingt ans », ce qui n'est pas, à notre avis, une preuve absolue de leur sérieux.

Pourquoi nous sentons-nous si concernés par ces deux documents ? Parce que notre association a elle-même été créée pour dénoncer ce que nous considérons comme de **vraies dérives sectaires** qui se sont produites dans une communauté nouvelle issue du Renouveau charismatique et dont le siège est à Perpignan. Il s'agit de la Communauté de la Croix Glorieuse fondée en 1981 qui s'occupe de paroisses confiées par les évêques.

En effet, de graves dérives comportementales s'y sont produites allant de l'autoritarisme inadmissible de certains supérieurs jusqu'à, dans certains cas, des faits de **coercition et de violence physique** (une plainte pour séquestration a d'ailleurs été déposée devant les tribunaux de droit commun et à Rome devant la juridiction canonique compétente). Elles s'accompagnent aussi de la **violation répétée** de la stricte confidentialité d'informations privées, en particulier celles obtenues sous le sceau du secret sacramentel de la confession, le tout lié à une **centralisation totale des pouvoirs et une absence de contre-pouvoir et de régulation externe** selon les termes mêmes d'un rapport écrit par Mgr Fort, alors évêque de Perpignan, adressé en 2002 aux membres actuels et anciens de la communauté. Ne sommes-nous pas ici en présence d'une vraie dérive sectaire ?

Devant de tels faits une enquête canonique a par ailleurs été diligentée. Les membres en cause (dont le co-fondateur-moderateur) ont été « éloignés » de la communauté (mais non exclus). Celle-ci est en « reconstruction ». Depuis 2001, c'est la moitié de ses membres qui est partie, dont certains ne se remettront sans doute jamais des blessures psychologiques infligées lors de leur séjour dans cette communauté.

Mgr Marceau, nouvel évêque de Perpignan depuis mars 2004 a pris ses responsabilités dans cette affaire. Et nous ne pouvons que nous en réjouir.

De son côté, Mgr MADEC, contrairement à Mgr VERNETTE, ancien secrétaire du Service National Pastorale des Sectes et Nouvelles Croyances, semble nier toute existence et persistance de dérives sectaires dans l'Eglise catholique. Ses affirmations ont-elles été bien transcrites ?

Il doit pourtant connaître, outre les graves problèmes liés à la Communauté St Jean qui ont imposé à l'Eglise de nommer justement des « accompagnateurs », ceux de la Communauté de la Croix Glorieuse. C'est lui en effet qui a appelé cette communauté dans le diocèse de Toulon (à La Valette du Var) en 1997. Il en était l'évêque à l'époque. Il semble également être resté en relation avec le co-fondateur qui n'aura pas manqué de lui parler des difficultés rencontrées par la communauté.

Les intuitions de départ du Renouveau Charismatique étaient porteuses d'espérance pour l'Eglise catholique dans son ensemble. Mais l'attitude de certains fondateurs, dits « bergers » qui se sont conduits non en supérieurs responsables mais en sorte de « gourous » a ruiné ces espoirs. En substituant une volonté de puissance, personnelle et communautaire, aux authentiques « inspirations du Saint Esprit » bien discernées, ils ont encouragé l'apparition d'un illuminisme désastreux. « Et l'illuminisme produit ses fruits : orgueil, intolérance sectaire... » (J.R. Bouchet et H. Caffarel *Le Renouveau charismatique interpellé*, Editions du Feu nouveau, 1976, p. 78.

Nous supplions donc humblement mais avec insistance les évêques en exercice de veiller - en tant que pères et vrais pasteurs - à être extrêmement prudents lorsqu'ils reconnaissent canoniquement une communauté ou association nouvelle dans leur diocèse ou qu'ils en accueillent une déjà existante. Nous leur demandons de suivre avec bienveillance mais aussi avec grande vigilance ces communautés placées sous leur responsabilité directe. Les dérapages sont aisés, fréquents et parfois insoupçonnables quand ils se dissimulent derrière de bonnes intentions et un climat sur-affectif, comme nous avons pu tous le constater ces dernières années. Ces comportements indignes font qu'au lieu d'amener des personnes au Christ, ils les en éloignent au contraire, certains pour longtemps, d'autres pour toujours. Sans compter les blessures profondes qui touchent ce qu'il y a de plus pur dans l'homme et qui sont rarement guérissables.

Nous en sommes témoins, parents et anciens membres de la communauté.